



Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physicochimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	SGS Nederland B.V.
Adresse du laboratoire	Steenhousewerstraat 15
1 2 1 a 2 1	3194AG HOOGVLIET ROTTERDAM – PAYS-BAS
Date de début de validité de l'agrément	01/12/2024
Date de fin de validité de l'agrément	30/11/2029
Date de mise à jour de la portée	

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion	des eaux minérales naturelles
A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
A-1 - Prélèvements	-
A-2 - Paramètres analysés sur site	-
B - Analyses microbiologiques	-
C - Analyses chimiques	
C-1 - Analyses physico-chimiques	-
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
E - Analyses complémentaires	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	
Analyses des eaux de piscine et de baignade	•
F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
F-1 - Prélèvements	_
F-2 - Paramètres analysés sur site	-
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	-
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	-
G - Analyses microbiologiques de base	-





H - Analyses physico-chimiques de base	
H-1 - Pour les eaux de piscine	-
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	•
K - Analyses microbiologiques	
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-





E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Chrome VI Couleur Cyanures libres

Béryllium .

Cobalt

Étain

Molybdène

Vanadium

Autres paramètres complémentaires :

Orthophosphates

COHV autres que la liste C2:

1,1-dichloroéthane 1,1-dichloroéthylène 1,1-dichloropropène 1.2-dibromoéthane 1,2-dichlorobenzène 1,2-dichloroéthylène-cis

1,2-dichloroéthylène-trans 1,3-dichlorobenzène

1,4-dichlorobenzène 2,2-dichloropropane 1,1,1-trichloroéthane 1.1.2-trichloroéthane

1,2,4-trichlorobenzène 1,2,4-triméthylbenzène 1,3,5-triméthylbenzène

1,2,3-trichlorobenzène

1,1,1,2-tétrachloroéthane 1,1,2,2-tétrachloroéthane Bromochlorométhane Chlorobenzène Cumène

Dichlorométhane Éthylbenzène m+p-xylène

n-butylbenzène o-xylène

p-isopropyltoluène sec-butylbenzène

Styrène

tert-butylbenzène

Tétrachlorure de carbone

Toluène

I-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Argent Chlorures Cuivre

Autres paramètres complémentaires :

Couleur

COHV autres que la liste C2:

1,1-dichloroéthane 1,1-dichloroéthylène 1,1-dichloropropène 1,2-dibromoéthane 1,2-dichlorobenzène 1,2-dichloroéthylène-cis 1,2-dichloroéthylène-trans 1,3-dichlorobenzène

1,1,2-trichloroéthane 1,2,3-trichlorobenzène 1,2,4-trichlorobenzène 1,2,4-triméthylbenzène 1,3,5-triméthylbenzène

1,4-dichlorobenzène

2,2-dichloropropane

1,1,1-trichloroéthane

1,1,1,2-tétrachloroéthane 1,1,2,2-tétrachloroéthane Bromochlorométhane Chlorobenzène Cumène Dichlorométhane Éthylbenzène m+p-xylène

n-butylbenzène o-xylène p-isopropyltoluène sec-butylbenzène Styrène tert-butylbenzène

Tétrachlorure de carbone

Toluène

Matthieu SCHULER

Directeur général délégué en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise